

## Compte rendu du conseil municipal

Vendredi 18 juin 2021

### Le Conseil a examiné l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour

#### **Établissement des membres et des ayant droits des sections**

Rappels : Les biens sectionaux sont un héritage de l'Ancien Régime, ils étaient destinés à venir en aide aux habitants des villages les plus démunis. Les Salles, le Redondet, Sagneneyre étant occupés par des « propriétaires » en étaient et en demeurent privés.

Les habitants des Amouilhaux (à l'exception de la maison du Marliet), la Faye, Montgheol sont ayant droit à condition de résider au moins six mois de l'année à raison d'une personne par foyer. Ils peuvent ainsi bénéficier de l'affouage : droit de prélever le bois de chauffage et le bois de charpente pour refaire la maison.

La liste des ayant droit est disponible en mairie.

#### **Travaux de l'église**

Le chantier a repris début mai. Le Maire et la Deuxième adjointe participent tous les 15 jours à une réunion de chantier avec l'architecte. En ce moment les travaux portent sur la réfection des joints. Les tuiles défectueuses doivent être changées mais le maire souhaite un devis pour un changement total des tuiles. (Voir question suivante)

#### **Vente de tuiles**

La commune possède un lot de palettes de tuiles qui lui a été cédé par Gédimat pour dédommager des tuiles défectueuses fournies lors des précédents travaux. Le produit de la vente de ces matériaux pourrait permettre de dégager un budget pour la réfection totale de la toiture.

#### **Décision modificative au budget**

Le Conseil a voté Les 532,32 euros de compensation à la Communauté de communes et 5 750 euros de dépassement de budget 2020

#### **Déneigement 2021-2022**

Il faut trouver une entreprise pour déneiger les voies communales. 2 pistes sont envisagées. Affaire à suivre...

### Adressage

Le devis établi par la poste en 2019 était de 2100 euros. Les subventions accordées par l'Etat et par le Conseil départemental devraient permettre de couvrir la moitié de la dépense.

L'objectif est d'être prêts en 2022. Céline Picard est chargée du dossier.

### Animation

La municipalité en collaboration avec StEloysir invite les habitants de la commune et les membres des associations à un apéritif dinatoire le 7 aout. A cette occasion Monsieur Alain Faucoup présentera et dédicacera son roman « la Scie des Amouilhaux ».

### Boite à livres

Jacqueline Dajoux, Présidente du « Bon Saint Eloy » et des membres du Conseil municipal ont rencontré une employée de la Communauté de communes en vue de l'installation d'une boite à livres. Le Maire propose qu'elle soit installée dans le renforcement situé entre le préau et le bâtiment annexe.

### Projet éolien

Les maires de Saint-Eloy, Echandelys, Fournols ont rencontré des représentants de la société WPD qui propose l'installation de 4-5 éoliennes. La commune étant située dans le périmètre de la zone d'entraînement des avions militaires il est fort peu probable que de telles installations soient possibles.

Une rencontre avec le Conseil municipal est néanmoins programmée en septembre afin d'obtenir plus d'informations.

### Devis local de chasse

La Conseil accepte la demande de subvention de la Société de Chasse (701,20 euros) pour achever la construction de son local.